



Dammarie-lès-Lys,
19 mai 2015

Création du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Hier, lundi 18 mai 2015, les élus de la Communauté Melun Val de Seine ont adopté à la quasi-unanimité (66 voix pour, 1 abstention) la délibération autorisant la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Je ne peux que saluer ce vote quasi-unanime qui approuve la politique que je mène depuis mon élection en matière de prévention et de lutte contre l'insécurité.

En effet, la Communauté Melun Val de Seine prend ses responsabilités et, dans le cadre de sa compétence « politique de la ville », a déjà permis l'installation, à mon initiative, de deux caméras de vidéo-protection à la Gare de Melun et très prochainement, de deux autres en Gare du Mée-sur-Seine.

De même, nous organisons régulièrement maintenant des réunions de coordination entre les polices municipales et nationales et la direction de Transdev afin de mettre en place les mesures les plus efficaces pour assurer la sécurité des usagers et des chauffeurs.

Ce CISPD n'est pas une nouvelle entité qui viendrait se superposer aux autres, comme cela arrive trop souvent dans notre pays.

En effet, cette nouvelle instance se substituera aux Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance communaux (CLSPD) qui ont montré leurs limites du fait d'une délinquance qui s'affranchit des frontières communales.

La finalité du CISPD est de constituer un lieu structuré permettant la circulation de l'information entre les différents acteurs impliqués.

Il aura également pour fonction d'établir, entre ces acteurs, une définition partagée des objectifs stratégiques et une cohérence des actions à mener et des priorités à établir dans ces domaines.

Il sera aussi un appui technique et méthodologique aux stratégies des communes membres. Cependant, le CISPD ne remplacera pas les initiatives municipales qui conserveront la maîtrise des politiques sociales, éducatives et d'animation liées à la sécurité des habitants de leur commune.

Sous la Présidence de la Communauté Melun Val de Seine, le CISPD regroupera le Préfet, le Procureur de la République, les Maires, la Direction Départementale de la Sécurité Publique et les partenaires parties prenantes comme l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental, les bailleurs sociaux, la SNCF, Transdev, l'APAM, le SDIS, les associations concernées notamment.

Ce Conseil Intercommunal a vocation à devenir l'outil phare de la politique de sécurité et de prévention sur notre territoire.